



Paris, le 15 octobre 2014,

## Comité de suivi protocolaire du 14 octobre 2014

En préambule à ce 5<sup>ème</sup> comité, FO a manifesté son mécontentement face aux retards pris sur l'indemnitaire prévu par ce protocole. Nous avons rappelé qu'un protocole valide un équilibre entre les efforts faits et les améliorations obtenues. FO a refusé de discuter en séance des points liés aux restructurations (sujets reçus la veille) alors que la PRC n'est pas encore validée. L'administration prévoira, à notre demande, une autre réunion en décembre.

### I - Points PNT

FO a répété à l'administration, comme à chaque comité de suivi, les attentes sur le versement des IQF et ICR. Nous avons aussi rappelé à l'administration de respecter son engagement sur la demande de rétroactivité sur les ICR au 01/07/2014, comme pour l'IQF.

Les textes liés à *Aircrew* ont été publiés au JO en septembre.

### II - Administratifs

Les textes sur le **repyramidage** des personnels administratifs : 39 promotions en cat B et 18 en cat A en contreseing de la fonction publique et du budget devraient être publiés rapidement.

Nous avons une fois de plus déploré que les **baisses d'effectifs** affectent particulièrement les personnels administratifs, notamment sur les fonctions support. Nous avons aussi redemandé à l'administration que tous les efforts soient faits pour assurer aux agents, sur les sites restructurés, des mutations sans mobilité.

Le volet **indemnitaire** sera revalorisé comme déjà annoncé sur la paie de novembre 2014, dans les plafonds actuels. Les travaux sur la mise en place du nouveau régime indemnitaire RIFSEEP débutent à/c du 16 octobre. FO vous tiendra au courant du déroulement de ces travaux.

### III – Personnels ouvriers

Un projet de modification de l'organisation de SDP est présenté. Il intègre le « **centre de gestion partagé** » en charge des ouvriers de la DGAC et de l'ENAC. Il comportera 2 divisions : gestion individuelle et collective, et ressources et compétences. Ce centre aura en charge la **gestion des Ouvriers d'Etat et des OPA** des 4 établissements ouvriers : EOC, DSAC, DSA et ENAC. La mise en place se fera graduellement, à compter de 2015. Des AVE seront publiés en CAP à venir.

FO a demandé qu'une réunion d'information et de débats soit prévue avec les OS représentatives. L'administration mettra donc ce point à l'ordre du jour de l'instance de concertation (INCO, qui



remplace les CPO) en janvier 2015. FO, qui n'était pas demandeur d'une décision dont le but est de diminuer encore le nombre d'administratifs B et C, prend acte de cette mise en place et veillera que la gestion des ouvriers se fasse dans les meilleures conditions possible.

L'administration a présenté un mandat de GT sur les opérations de maintenance opérationnelle pouvant être déléguées aux OE et TSEEAC sous responsabilité d'IESSA. FO, demandeur de ce GT (la CGT et la CFDT ont rappelé leur opposition), a réclamé en séance que les représentants des personnels puissent participer activement à cette étude. Nous avons aussi rappelé l'engagement (page 31) de mener une réflexion sur le péri-opérationnel.

**FO a enfin demandé un calendrier et des avancées concrètes sur les points protocolaires ouvriers :**

- GT logistique : 18/11 ;
- INCO : 08/01/2015 (GT chefs d'équipe, pôles de compétence, HCC hygiène sécurité, logistique, révision familles professionnelles) ;
- GT carrières : 17/10 et 7/11 ;
- GT informatique : pas de date communiquée.

FO continue de réclamer d'urgence une solution au manque de personnels sur les fonctions tenues par les ouvriers d'Etat (logistique, informatique, maintenance avions). Nous mettons toute notre énergie pour peser sur les arbitrages en cours et à venir, et nous rappelons à l'Etat ses engagements de 2013 afin de garantir un avenir aux personnels ouvriers en activité et à venir.

Retrouvez toutes les infos et nos activités sur le site FO :

<http://fodgac.fr/fr/protocole/>

